

Concours public à Bâle : "améliorer" la place du Marché?

Autor(en): **Koepp, Martin**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Heimatschutz = Patrimoine**

Band (Jahr): **74 (1979)**

Heft 4-fr

PDF erstellt am: **22.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-174836>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

quais du chemin de fer, mais tous les services de la clientèle (guichets, consigne, etc.) ont dû être aménagés en sous-sol, en raison de l'inévitable prolongation des quais.

Le premier prix

Le projet qui a reçu le premier prix et dont le jury a recommandé l'étude, émanant des architectes lucernois *H.P. Ammann et P. Baumann*, a été présenté en détail, ainsi que les autres projets primés (mais surtout le second) dans les revues spécialisées et dans deux fascicules de *Werk-Archithese* (sept. et oct. 1979); aussi peut-on se borner ici à quelques indications.

Le projet n° 1 se distingue par sa *clarté*. Un peu à la façon d'un pont, le corps de bâtiment de l'hôtel enjambe les voies ferrées et les quais, ainsi que le hall d'arrivée que ferment des parois de verre. Donnant sur la place de la Gare, l'entrée principale de l'ancienne gare est plaquée contre une façade; avec son groupe de personnages, dû à *Kissling* et classé monument historique, il présente un vif contraste avec la façade plate du bâtiment d'arrivée et souligne magistralement le lien entre la gare et sa place. Les bâtiments annexes des PTT et des CFF (le long de la rue Centrale) sont strictement dans la ligne du quartier adjacent de Hirschmatt.

La décision du jury et le projet couronné sont issus, comme on l'a fort bien dit, «de la reconnaissance du fait que la meilleure solution urbanistique réside dans l'intégration des bâtiments dans la structure existante». La Ville de Lucerne est-elle, d'ailleurs, prête à maintenir cette structure existante à laquelle se réfère le projet de nouvelle gare? On le saura quand sera résolue la question du maintien de ce quartier de Hirschmatt. *André Meyer*

Concours public à Bâle

«Améliorer» la place du Marché?

Il existe depuis 1975 à Bâle une association, «Forum Basel», qui a entre autres pour but d'apporter sa contribution à la planification urbaine et à l'aménagement de la cité. Elle organise maintenant un concours auquel chacun peut participer et dont elle attend des idées pour un nouvel aménagement de la place du Marché.

On prévoit deux catégories de participants. Le *concours A*, qui doit susciter des propositions d'ensemble, est destiné avant tout aux spécialistes, appelés à considérer notamment la fonction de la place comme forum politique, comme espace intéressant la vie économique (marché quotidien), comme lieu de passage pour les piétons aussi bien que pour le trafic – principalement les transports publics –, comme place principale au cœur du grand Bâle et, par là même, comme lieu de rencontre communautaire. Les solutions proposées devront offrir une conception d'ensemble comprenant aussi bien l'utilisation de la place que l'orientation du trafic et ses liaisons avec les zones voisines, ou que l'aménagement proprement architectural et esthétique.

Des participants au *concours B* – qui s'adresse surtout aux profanes que le sujet intéresse – on attend des suggestions concernant l'utilisation de la place, son équipement, etc. Elles pourront concerner des solutions permanentes ou temporaires. Mais on insiste sur le fait qu'il ne serait guère indiqué de garnir la place de constructions pour le marché, de

lampadaires et de vasques florales, ou de modifier le pavage, d'aménager des différences de niveau ou de placer des fontaines, avant que la question de l'utilisation de la place telle qu'elle est actuellement soit élucidée. Les concurrents peuvent se baser, outre l'état existant, sur deux des cinq variantes de la planification du trafic, cette donnée pouvant faciliter les idées.

Il y a deux ans déjà, la *section bâloise de la LSP*, au vu des plans d'aménagement présentés par le service communal d'urbanisme pour la place du Marché, s'était opposée dans une résolution à un bouleversement moderniste. Pour cette place historique, qui sous sa forme actuelle remonte au début du siècle, des plaques de béton, des bâtiments qui font penser à un camping permanent et une forêt de lampadaires ne conviendraient pas. La section bâloise demandait que la place du Marché reste telle qu'elle est. Tout au plus le pavement original, aux jolies rosettes, pourrait-il être restauré et éventuellement prolongé jusqu'à l'hôtel de ville. Elle souhaite le retour des anciens lampadaires qu'on a laissé mettre à la fonte, ainsi que cela a été fait pour d'autres parties de la ville.

Bien entendu, le «*Heimatschutz*» bâlois ne part pas en guerre contre le concours de «Forum Basel». Mais les expériences de ces dernières années – celles notamment de la place du Théâtre et de certaines parties du Barfüsserplatz présentement en plein remaniement – lui font légitimement redouter qu'une fois de plus le *dilettantisme* ne supplante la compétence, que la prolifération des idées ne remplace la «classique retenue». *Martin Koepf*